



Pour diffusion immédiate

## **Bell Canada annonce le prix de rachat de ses débentures de série M-32 échéant en septembre 2016**

MONTRÉAL, le 28 mars 2016 – Bell Canada a annoncé le 18 mars 2016 qu'elle rachètera, le 31 mars 2016 (la « date de rachat »), avant échéance, la totalité de ses débentures de série M-32 à 5,41 % échéant le 26 septembre 2016 en circulation, d'un montant en capital de 500 000 000 \$ (les « débentures de série M-32 »). Aujourd'hui, Bell Canada a déterminé le prix auquel les débentures de série M-32 seront rachetées à la date de rachat, conformément aux conditions de ces débentures.

Les débentures de série M-32 seront rachetées à un prix correspondant au prix fondé sur le rendement des obligations du Canada ou, si ce montant est plus élevé, au capital des débentures de série M-32, dans les deux cas, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement. Le « prix fondé sur le rendement des obligations du Canada », calculé aujourd'hui conformément aux conditions des débentures de série M-32, s'élève à 1 021,950 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital des débentures. En conséquence, les débentures de série M-32 seront rachetées à la date de rachat à un prix correspondant à 1 021,950 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital des débentures majoré de 0,741\$ pour les intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

### **À propos de Bell**

Bell est la plus grande entreprise de communications du Canada. Elle offre aux consommateurs et aux entreprises des solutions Internet, de télévision, de téléphonie sans fil et résidentielle, et de communications d'affaires. Bell Média est la première entreprise canadienne de services multimédias. Elle possède des actifs dans les secteurs de la télévision, de la radio, des médias numériques et de la publicité extérieure. Bell est la propriété exclusive de BCE Inc. de Montréal (TSX, NYSE : BCE). Pour obtenir plus de renseignements, visitez [Bell.ca](http://Bell.ca).

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et par un important financement des soins communautaires, de la recherche et des initiatives en milieu de travail de la part de Bell. Pour en savoir plus, visitez [Bell.ca/Cause](http://Bell.ca/Cause).

### **Questions des médias :**

Jean Charles Robillard  
514 870-4739  
[jean\\_charles.robillard@bell.ca](mailto:jean_charles.robillard@bell.ca)

### **Questions des investisseurs :**

Thane Fotopoulos  
514 870-4619  
[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)